



Paris, le 25 février 2025

## Contacts Presse

Agence C3M  
Tél. : 06 60 97 24 00

Michelle AMIARD  
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL  
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : TÉLÉMATIQUE, NOUVEAU MODULE, GESTION DE PARC, FPS, INNOVATION

## SuiviDeFlotte innove avec le lancement du module FPS pour une gestion simplifiée des forfaits post-stationnement

**SuiviDeFlotte, éditeur de solutions de géolocalisation et de gestion de parc de véhicules, annonce un module innovant dédié à la gestion des Forfaits Post-Stationnement (FPS). Cette fonction accélère les traitements et les contrôles des gestionnaires de flottes.**

### Une gestion des FPS simplifiée et automatisée

Depuis plusieurs années, SuiviDeFlotte est interconnecté avec l'ANTAI pour faciliter la gestion des contraventions. En 2025, l'entreprise va encore plus loin en intégrant la gestion des Forfaits Post-Stationnement (FPS). Ces amendes, reçues en cas de non-paiement du stationnement en ville, peuvent désormais être gérées de manière simple et efficace grâce à ce nouveau module.

**Rappel : Les Forfaits Post-Stationnement (FPS) ont été mis en place en France depuis 2018 dans le cadre de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). Le montant du FPS varie selon les collectivités locales (communes ou intercommunalités) et peut différer en fonction des rues et de la durée maximale de stationnement. Il remplace l'amende pénale forfaitaire de 17 euros.**

**La rapidité du traitement administratif par l'entreprise est une véritable clé d'économies. D'abord, car le délai de contestation des Forfaits Post-Stationnement est relativement court, 30 jours à compter de l'avis. Ensuite, parce que un paiement dans les 30 jours suivant l'envoi de l'avis d'amende forfaitaire majorée, ouvre une réduction de 20 %. Enfin, un retard de paiement est pénalisé...**

### Un cycle de traitement et de contrôle traité en accéléré

Le module permet d'importer les Forfaits Post-Stationnement reçus par courrier, **en toute simplicité, grâce à l'Océrisation qui détecte automatiquement** sur le courrier, toutes les informations nécessaires : numéro du FPS, immatriculation concernée, montant, date et lieu de l'événement, ainsi que la date limite de paiement.

Le traitement est ensuite facilité tout du long.

Une présentation en colonne permet de suivre l'état des Forfaits Post-Stationnement (à traiter, à payer, payé), assurant une gestion fluide et sans erreur. L'assignation au conducteur responsable de l'amende, se fait en un clic pour l'imputation comptable. C'est enfin la comparaison de la position exacte de l'événement avec la géolocalisation

enregistrée du véhicule, qui permet à l'entreprise de **vérifier la pertinence de l'amende et de contester avec un élément qui servira de tiers de certification.**

Objectifs de la nouvelle fonctionnalité FPS de SuiviDeFlotte :

- **Simplifier** la gestion : Offrir une solution automatisée et intuitive pour la gestion des Forfaits Post-Stationnement.
- **Renforcer** l'accompagnement clients : Proposer des outils performants et adaptés aux besoins des gestionnaires de flottes.
- **Optimiser** les processus internes : Réduire les erreurs et les délais de traitement grâce à une gestion centralisée et automatisée.

Julien Rousseau explique : « Cette fonctionnalité est un bon exemple de nos avancées technologiques et opérationnelle. Elle combine dans les traitements plusieurs modules, notre connexion à l'ANTAI, notre module OCR et la nouvelle interface très ergonomique de notre solution. Et d'un point de vue économique, elle répond vraiment aux besoins des clients en mesurant mieux leurs sources de dépenses et en leur faisant gagner de l'argent immédiatement, avec la contestation argumentée des amendes, preuve à l'appui. »

## Une solution complète pour les gestionnaires de flottes

Avec ce nouveau module, SuiviDeFlotte réaffirme son engagement à fournir des solutions innovantes et performantes pour la gestion de parc.

« Ce module Forfaits Post-Stationnement est une réponse directe aux besoins des clients. Il simplifie la gestion des amendes de stationnement et permet aux gestionnaires de flottes de gagner en efficacité et en sérénité », complète Julien Rousseau, PDG de SuiviDeFlotte.

### A propos de SuiviDeFlotte

SuiviDeFlotte conçoit et commercialise des solutions clés en main de géolocalisation, éco-conduite, et gestion de flottes de véhicules (VL, VU, poids lourds), utilisée par 4 000 entreprises, TPE, PME et entités de grands groupes, en France. Sa solution dédiée aux flottes professionnelles est distribuée en mode SaaS, disponible sur PC et par applications mobiles sur smartphone. Entreprise indépendante et française, son siège social est à Tours. Elle emploie +70 collaborateurs, réalise 8 millions d'euros de chiffre d'affaires. 25 % de son effectif est consacré à la R&D.

Pour en savoir plus : [suivideflotte.net](http://suivideflotte.net)